



Paris, le 12 juillet 2016

Madame Brigitte DORIATH
Inspectrice générale
DGESCO - Sous-direction des lycées
et de la formation professionnelle
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

FS/AT/5158

Objet : appréciation du Sgen-CFDT sur la note de synthèse « bilan de la réforme du lycée »

Madame l'inspectrice générale

Le Sgen-CFDT juge que la note qui nous a été présentée le 4 juillet offre un retour fidèle des échanges menés tout au long des six groupes de travail qui ont eu, comme chacun sait, une composition à géométrie variable. Ce texte a l'intérêt de plus de donner des axes potentiels de travail. À notre sens l'esprit de cette note ne doit donc pas être amendé. Nous apprécions de plus que la DGESCO ait décidé de sortir de son mandat pour évoquer les difficultés des personnels. La démarche proposée nous va bien et doit être poursuivie pour déboucher d'abord sur la définition d'objectifs intermédiaires, mais au-delà sur une refonte nécessaire du bac et du lycée.

À partir de septembre 2017 la question de la liaison entre la classe de troisième et les classes de seconde (GT et Pro) va se poser différemment au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les enseignants auront à traiter la question des élèves entrant au lycée avec des niveaux de maîtrise fragile ou insuffisante dans certains domaines et sous domaines. Et ce d'autant plus que bon nombre d'élèves n'auront pas atteint l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. Le Sgen-CFDT est intervenu à plusieurs reprises pour que la DGESCO, aidé du CSP, identifie dans les programmes des classes de seconde, les éléments que les enseignants pourraient mettre à profit pour travailler les domaines du socle avec les élèves concernés. L'année scolaire à venir doit être mise à profit pour préparer cette évolution.

Le Sgen-CFDT demande également une relance de l'accompagnement personnalisé et du tutorat organisés sur le cycle terminal en cohérence avec des mesures (« suppression du redoublement », droit à la conservation des notes du bac) qui s'inscrivent dans une logique de parcours des élèves. Cette relance devra s'accompagner d'un plan de formation ambitieux, et s'organiser sur le principe de la différenciation : tous les élèves ont droit évidemment à l'accompagnement personnalisé mais pas forcément à même hauteur et pas dans une organisation hebdomadaire. Les équipes devront être laissées libres d'organiser et d'adapter les dispositifs sur le cycle selon les besoins des élèves. C'est la condition d'une véritable personnalisation.

Dans la même logique les enseignements d'exploration doivent permettre aux élèves de se projeter dans leur parcours de cycle terminal. Il convient donc de revenir aux principes qui sous-tendaient ce dispositif : pas de prédétermination, pas de notes et une semestrialisation pour garantir à droit à l'essai. Une autre évolution nécessaire doit être l'extension de la démarche de projet, avec notamment le rétablissement des TPE en classe de terminale. Ce dispositif, supprimé pour de mauvaises raisons en 2005, est reconnu comme une préparation active à l'enseignement supérieur qui s'inscrit bien dans la construction d'un continuum bac-3 bac+3.

.../...

.../...

Le Sgen-CFDT demande aussi l'intégration de l'évaluation du diplôme intermédiaire à celle du bac professionnel. Cette mesure mettrait d'alléger la charge certificative globale en 1ère pro qui cumule l'évaluation unique pour la certification du diplôme intermédiaire et la première évaluation certificative pour le Bac Pro. Au-delà, pour le Sgen-CFDT, dans le cadre des parcours à visée d'insertion professionnelle, la modularité du diplôme devra se concevoir au sein de blocs de compétences permettant la certification, dans le cadre des dispositifs de la formation tout au long de la vie.

Le chantier de la transformation du bac, qui en effet ne peut pas être consensuel, ne doit pour autant être évité : il pilote depuis l'aval la filiarisation du lycée, il pèse sur l'organisation du lycée et la qualité de vie au travail des lycéens et des professeurs. Pour le Sgen-CFDT le baccalauréat doit être modularisé, défiliarisé et désérialisé et faire l'objet d'une validation et d'une certification elle-même modulaire pour se construire et s'acquérir au fur et à mesure du cycle terminal de l'élève.

Veuillez croire, Madame l'inspectrice générale, à notre attachement au service public d'éducation.



Alexis Torchet
Secrétaire national